Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves des écoles nationales des arts et métiers n° 186, mai 1880, pp. 257-266

NÉCROLOGIE



G. LE Brun, officier de la Légion d'Honneur Ancien Directeur de l'Ecole de Châlons Inspecteur honoraire des Ecoles nationales d'Arts et Métiers Membre honoraire de la Société Décédé à Paris, le 16 février 1880

NICOLAS-ANTOINE GARDEUR LE BRUN naquit à Metz, département de la Moselle, le 13 juin 1795.

Il n'est pas indifférent de rappeler ici l'estimable famille d'ingénieurs à laquelle il appartenait; son grand-père paternel, Louis Gardeur Le Brun, était ingénieur de la ville et professeur à l'École d'artillerie de Metz; il fut aussi directeur des travaux de communication dans les trois évêchés, de 1740 à 1786.

Il eut quatre fils.

L'aîné, Charles Gardeur Le Brun, professeur de mathématiques à l'École des mineurs de Verdun, puis, à l'époque de la guerre d'indépendance, il remplit sous les ordres de Tronçon-Ducoudray les fonctions d'adjudant général commandant en second l'artillerie américaine. A son retour en France, il fut gouverneur du duc de Chartres (depuis Louis-Philippe), des ducs de Montpensier et de Beaujolais. Depuis, en 1794, lors de la création de l'École centrale des travaux publics, qui est devenue ensuite l'École polytechnique, il fut adjoint au directeur de l'École avec les fonctions de directeur des études, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1801; il fut ainsi, lors de la création de l'École, le collègue et le collaborateur de nos plus illustres savants, Lagrange, Prony, Monge, Hachette, Berthollet, Chaptal, Fourcroix, Vauquelin, etc.

Le second, Claude-René Gardeur Le Brun, ingénieur de la ville de Metz, professeur à l'École royale d'artillerie et ingénieur des communications des trois évêchés, place qui rentra plus tard dans les attributions du corps des ponts et chaussées. — En 1801, à la mort de son frère aîné, il fut appelé à Paris, pour le remplacer, comme inspecteur des études de l'École polytechnique et il y resta jusqu'en 1816.

Le troisième fils occupa plusieurs positions dans l'industrie, et le quatrième, après être allé en Amérique, avec l'aîné, remplit les fonctions d'ingénieur des ponts et chaussées et devint ingénieur en chef du département de la Nièvre.

Claude-René Gardeur Le Brun, le second des fils de Louis, eut lui-même quatre fils, qui furent élèves de l'École polytechnique de 1801 à 1813; les deux premiers ont été ingénieurs des ponts et chaussées; le troisième, entré dans l'artillerie, fit la campagne de Russie, parvint au grade de capitaine, eut une jambe emportée à Waterloo et fut attaché

au dépôt d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin, comme archiviste et professeur de dessin jusqu'à sa mort.

C'est le quatrième que nous avons connu dans nos Écoles d'arts et métiers et dont nous voulons aujourd'hui honorer la mémoire; c'est déjà un premier hommage à lui rendre que de rappeler les liens qui rattachaient à la profession d'ingénieur et à l'École polytechnique presque tous les membres de sa famille, son aïeul, son père, ses oncles et ses trois frères.

Son père ayant été inspecteur des études de l'École polytechnique de 1801 à 1816, M. Antoine Le Brun fut élevé dans les bâtiments de l'École depuis l'âge de six ans; il fit avec distinction ses études complètes au Lycée Impérial, aujourd'hui Lycée Louis-le-Grand, jusqu'en 1813, époque de son admission comme élève à l'École polytechnique.

Il avait pour camarade de promotion Arthur Morin, qui a précédé de huit jours seulement dans la tombe son ancien condisciple et ami, M. Antoine Le Brun.

Les élèves de cette promotion de 1813 devaient être appelés à défendre la patrie avant leur sortie de l'École.

Le 29 mars 1815, ils furent placés à la barrière du Trône; dans la matinée du 30, sur le chemin de Vincennes, ils eurent avec la cavalerie russe un engagement dans lequel ils gardèrent l'avantage; 8 élèves furent blessés et 6 faits prisonniers; — ces derniers furent rendus, dès le 2 avril, par suite de l'intervention de M. de Humbold. Il est fait mention de cette affaire parce que M. Le Brun s'y trouvait.

En 1816, un acte d'insubordination ayant motivé le licenciement de l'École polytechnique, M. Le Brun fut conduit par son père aux fonderies de cuivre de Romilly (Eure) et obtint son admission dans cet établissement avec le titre d'ingénieur. Ce ne fut pas sans regret qu'il renonça au bénéfice de la réorganisation de l'École, qui fut décrétée par

ordonnance royale du 4 septembre 1816; il aurait pu, comme son camarade Arthur Morin et beaucoup d'autres, profiter de la disposition qui permettait aux anciens élèves de se présenter, en 1817, aux concours des Écoles d'application.

M. Le Brun ne quitta pas sa nouvelle position; il fut nommé inspecteur des établissements, en 1818, et dix ans après, en 1828, directeur, après la mort de son beau-père, M. Grimpret, qui, attaché aux usines de Romilly depuis leur création, en 1781, en était directeur depuis 1805.

Des circonstances particulières, dont il est inutile de parler ici, amenèrent M. Le Brun à donner sa démission en 1833, après dix-sept années de services, pendant lesquelles il contribua puissamment à tenir l'établissement de Romilly au niveau des usines nouvelles qui importaient d'Angleterre en France des procédés perfectionnés de fabrication; malgré ses concurrents, il parvint toujours à obtenir la médaille d'or aux diverses expositions.

Sans le concours d'ingénieurs du dehors et d'ouvriers étrangers, il éleva des bâtiments, construisit des machines, créa plusieurs usines nouvelles, établit des laminoirs, fonderies, martinets, tréfileries, etc.; ses tréfileries furent imitées par des usines concurrentes.

C'est à M. Le Brun que l'industrie métallurgique doit deux véritables innovations qui furent introduites par lui dans la fabrication du laiton et du zinc.

La première consistait dans la fonte du cuivre jaune, de toutes pièces, pour planches et pour fils, sans employer la calamine; il y avait été encouragé dès 1817 par Gay-Lus-sac, malgré les assertions les plus positives des fabricants réputés les plus habiles, affirmant qu'il n'y avait pas de laiton laminable et étirable sans la fonte à la calamine. A cette époque, un fabricant de Jemmapes transportait sa fonderie à Rouen avec l'ancien procédé par la calamine,

dont le transport dans l'établissement était très coûteux et il tirait encore ses tables de Jemmapes. Ce fut en 1818 que la fabrication du cuivre jaune exploitée seulement en Belgique, en Angleterre, en Suède et en Allemagne, fut établie à Romilly sur des bases certaines et que l'on put avoir sur un point quelconque de la France des fonderies de laiton malléable; notre pays était dès lors affranchi du tribut qu'il payait à l'étranger, en achetant des tables coulées à Stolberg, Namur, etc. (1).

La seconde innovation dont on est redevable à M. Le Brun, c'est la fabrication du zinc qu'il établit en 1825 et 1826 d'après des procédés si simples qu'ils furent immédiatement usités partout et qu'ils purent être appliqués aux zincs de la Vieille-Montagne, à ceux de Belgique et de Silésie; une foule de fabriques s'établirent, et à partir de cette époque, l'emploi du zinc prit un immense développement.

Peu de temps après sa sortie de Romilly, M. Le Brun fut nommé directeur des usines de Pont-Saint-Ours (Nièvre), que l'on voulait relever, pour fabriquer des fers, tôles et fers blancs; — mais il ne tarda pas à reconnaître le désavantage de position de ces forges et les quitta à l'expiration de l'engagement de trois ans qu'il avait contracté.

En septembre 1836, il se rendit à Bordeaux, sollicité par des capitalistes et industriels, qui avaient formé le projet de construire à Coly (Dordogne) sur la rivière d'Ille rendue navigable, une importante usine pour la fabrication du fer à l'anglaise et à la française, celle du fer-blanc et même

⁽¹⁾ Les précautions indispensables sont : 1° l'affinage du cuivre rouge s'il n'est pas bien ductible; 2° l'alliage au cuivre d'une proportion bien convenable de zinc métallique; 3° l'addition de 1/2 p. 100 de plomb, pour rendre le métal plus doux, plus maléable, moins dur au laminoir et à la filière (contrairement à ce qui est dit dans bien des livres) moins gras, moins arranchant au tour et au perçage.

au besoin celle du cuivre et du zinc. M. Le Brun devait en être ensuite le directeur; il en fit les projets, devis, calculs de revient et de bénéfices, lorsque l'ajournement de la loi sur les concessions des chutes d'eau, en 1837, fit ajourner en même temps l'exécution du projet lui-même.

M. Le Brun fit alors, en 1837, un voyage en Belgique pour y visiter les usines des environs de Liège et notamment celles de Seraing et dépendances. C'est à cette époque qu'il entra en relations avec M. John Cockerill, qui, au mois de mai 1838, voulut se l'attacher, au moment même où on lui offrait la direction des hauts-fourneaux et usines de Monceau-sur-Sambre; l'intention de M. Cockerill était de confier à M. Le Brun la direction des mines et forges de l'Aveyron (Decazeville et Firmy) qu'il devait prendre à bail pour l'exécution des chemins de fer qu'il voulait entreprendre en France, mais ce projet ne fut pas réalisé et M. Le Brun resta jusqu'à la fin de 1839 auprès de M. Cockerill, qui lui confiait des missions plus ou moins importantes pour des mines et usines diverses en Belgique et en France.

On a vu, au début de cette notice, qu'un des oncles de M. Le Brun avait été gouverneur du duc de Chartres; le roi Louis-Philippe n'avait pas oublié cette circonstance de sa jeunesse et il ne cessa de témoigner la plus grande bienveillance à tous les membres de la famille Le Brun; ce fut à sa recommandation que M. Le Brun aborda les écoles d'Arts et Métiers.

En décembre 1839, M. Le Brun entra en fonctions à l'École royale des Arts et Métiers de Châlons, en qualité de chef des travaux, avec promesse de la direction, dans un terme très rapproché; trois mois après, il joignit à ce titre celui de chef des études, et fut chargé provisoirement, à la mort du professeur de mécanique théorique et pratique, M. Bobillier, de continuer, pendant le deuxième semestre, le cours commencé qu'il dut, pour ainsi dire, improviser.

Environ deux ans après son arrivée à Châlons, et avec l'autorisation du ministère, M. Le Brun se rendit à Bessèges, au commencement de décembre 1841, accompagné de son gendre M. Loustau, le sympathique trésorier de la Société des ingénieurs civils, pour donner son avis sur la situation et l'avenir probable des hauts-fourneaux de ce pays.

D'après les appréciations énoncées au rapport de M. Le Brun, les héritiers Cockerill se décidèrent à établir à Bessèges une usine importante pour la fabrication du fer.

Le 15 septembre 1843, M. Le Brun fut envoyé à l'École d'Angers comme chef des travaux et des études, et chargé en même temps de faire les cours de mécanique, physique et chimie appliquées; mais il ne tarda pas à recevoir le titre et à remplir les fonctions de sous-directeur.

Le 1^{er} octobre 1846 il revenait à l'École de Châlons, comme directeur.

Pendant un premier séjour de quatre années à Châlons, M. Le Brun avait conquis l'estime générale, et il en reçut un témoignage éclatant par sa nomination au grade de lieutenant-colonel de la garde nationale, le 1^{er} février 1847, quelques mois après son retour; il le conserva jusqu'à son départ de Châlons, remplissant plus tard les fonctions de titulaire, sans vouloir en accepter le titre, après la retraite du titulaire, qui avait eu lieu en 1848;—le 18 novembre 1848, M. Le Brun recevait la lettre suivante de M. Tourret, ministre de l'agriculture et du commerce :

« Monsieur le Directeur,

- « Je suis heureux d'avoir à vous annoncer que, sur ma « proposition, le président du pouvoir exécutif vient de
 - « vous nommer chevalier de la Légion d'honneur.
- « Les services que vous avez rendus à l'enseignement
 - « professionnel et le zèle dont vous avez donné tant de
 - « preuves, depuis votre entrée dans les Écoles d'Arts et

- « Métiers, étaient des titres sérieux, et il m'a été particu-
- « lièrement agréable d'avoir à les exposer, alors qu'il s'a-
- « gissait d'un ancien camarade dont j'ai conservé un si « bon souvenir.
 - « Recevez, Monsieur le Directeur, etc. »

Quelques jours après, les élèves de l'École de Châlons adressaient aussi à leur directeur la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

- « Nous sommes toujours heureux des circonstances qui « nous permettent d'exprimer les sentiments de respect et
- « d'attachement dont nous sommes pénétrés pour vous :
- « aussi nous ne voulons pas laisser ce jour, véritable jour
- « de fête pour nous, sans venir, au nom de l'école toute
- « entière, vous offrir nos félicitations pour l'honorable dis-
- « tinction que la justice du gouvernement vient de vous
- « décerner, samuel de la company de la compa
- « La nouvelle de cette récompense accordée à vos utiles
- « services, a été sans doute accueillie avec un vrai plaisir
- « par tous ceux qui vous connaissent; mais parmi nous,
- « qui sommes l'objet constant de votre sollicitude éclairée,
- « parmi nous qui, grâce à vos bontés de chaque jour.
- apprenons, chaque jour aussi, à vous apprécier davan-
- « tage, cette heureuse nouvelle a excité l'enthousiasme de
- « la joie.
 - « Oui, monsieur le Directeur, nous serons heureux et
- « fiers de voir briller sur votre poitrine l'étoile de l'hon-
- « neur et de la science; il nous semble que quelque chose
- « de cette haute faveur rejaillit sur nous, et que tous, nous
- « en avons notre part. Cet acte de justice ajoute encore aux
- « sentiments de dévouement que nous portons à notre
- « jeune république dont nous nous montrerons toujours
- « les dignes enfants, en remplissant fidèlement tous nos
- « devoirs d'élèves laborieux maintenant, de bons citoyens

- « plus tard, persuadés que nous n'avons pas de plus sûr
- « moyen de prouver, à elle notre attachement, à vous notre
- « reconnaissance et notre amour.
 - « Veuillez agréer, monsieur le Directeur, etc. »

Le 21 décembre 1854, M. Le Brun fut appelé aux fonctions d'Inspecteur général des Écoles d'Arts et Métiers, en résidence à Paris, et il les exerça pendant plus de 15 ans jusqu'à l'époque de sa retraite, en avril 1870.

En 1855, il fut membre du jury d'admission et du jury des récompenses pour l'exposition; — en 1857, il fut désigné par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour procéder aux opérations nécessitées par la prise en possession de l'École centrale des Arts et Manufactures, que son fondateur, M. Lavallée, venait d'offrir et de céder à l'État.

En 1860, il reçut du gouvernement la médaille de Sainte-Hélène, comme ancien sergent d'artillerie, ayant pris part, en 1814, étant élève de l'École polytechnique, aux combats qui furent livrés sous les murs de Paris.

En 1869, le 11 août, il fut nommé officier de la Légion d'honneur après avoir été chevalier pendant plus de 20 ans.

En dernier lieu, au mois de janvier 1870, il fit partie d'une commission chargée d'étudier les développements qu'il pouvait être utile de donner à l'École d'horlogerie de Cluzes (Haute-Savoie). (Décision ministérielle du 30 décembre 1869.)

En quittant la vie active, au mois d'avril 1870, il reçut le titre d'Inspecteur général honoraire des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Cette existence laborieuse et si honorablement remplie, dont les trente dernières années ont été consacrées à nos écoles, furent suivies de dix années d'une vie calme et douce au milieu des joies de la famille; c'était le patriarche des temps anciens, entouré de trois générations d'enfants; nous aussi, ses anciens élèves, nous étions ses enfants; il nous aimait sincèrement; dans les dernières années de sa vie, quelques-unes de ses facultés semblaient être endormies, mais elles se réveillaient quand il revoyait un de ses anciens élèves et qu'il entendait parler des Écoles.

Il eût été certainement très heureux s'il avait pu assister aux prochaines fêtes de notre Centenaire. Que sa mémoire soit toujours conservée avec honneur au milieu de nous!

of feet of soul at re, and do not mentature embaration; Actorer

to present it an division, et a avantipas encore de vere

the suffragation at the Atting solder as . A concentrate and

time is a first situation of second about the distribution of the second second

continues in anyon do regardence offer all defending

diposition and the large fines as of the P. Stilmant.